

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1779 - 6 septembre 2002 - prix : 1 €

## **Chirac et Raffarin annoncent la couleur**

**Diminution des  
charges patronales  
et des impôts des  
riches... aux dépens  
de l'enseignement et  
des services publics**

**Régularisation  
de  
tous les  
sans-papiers !**

p. 2

**Smic, 35 h**

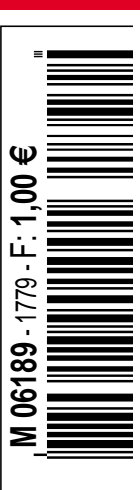
**Medef et  
gouvernement  
contre les  
salariés**

p. 4

**Irak**

**Les menaces  
de guerre  
de Bush**

p. 6



**Sommet de la Terre  
Un super-bonimenteur  
à Johannesburg**

p. 12

# Sommaire

## LEUR SOCIÉTÉ

- p. 2 ■ Le mouvement des sans-papiers continue
- p. 5 ■ Education : Ferry successeur d'Allègre
- p. 9 ■ PS : du neuf avec du vieux
- Agriculture : l'environnement, trop cher !
- Toulouse : un tour pour rien pour Desmaret
- Cherbourg : la mobilisation continue

## DANS LES ENTREPRISES

- p. 11 ■ Fonderies du Poitou, AtoFina, Arcade

## TRIBUNE

- p. 4 ■ Argentine : la catastrophe et les moyens de la combattre

## DANS LE MONDE

- p. 6-7 ■ Irak : menaces de guerre de Bush
- Israël : politique terroriste de Sharon
- Parlement européen : "Ciel unique" pour faire plus de profits
- p. 12 ■ Johannesburg : Chirac super-bonimenteur
- Sarkosy en Roumanie : vieilles recettes réactionnaires

## MANIFESTATIONS

**Lutte Ouvrière appelle à soutenir tous les rassemblements et manifestations dans les départements et à participer, samedi 7 septembre à 14 heures, à la manifestation de la place Clichy à la République, à Paris.**



**Des sans-papiers tentent de déposer leur dossier à la Bourse du Travail à Paris. Les travailleurs demandent à être en règle et ce sont les autorités qui les mettent hors la loi !**

**Commencée il y a 15 jours à Saint-Denis, la mobilisation des sans-papiers s'amplifie et devient nationale. Environ 20 000 d'entre eux, venus de toute l'Ile-de-France et même de province, sont passés se faire inscrire à la basilique. Ces travailleurs clandestins sortent de l'ombre pour réclamer des droits élémentaires. Les Coordinations de lutte des sans-papiers ont maintenant décidé de décentraliser la mobilisation dans tous les départements pour essayer de l'amplifier, en prévoyant des manifestations nationales les 7 et 21 septembre.**

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, 1500 manifestants sans papiers, surtout de Seine-Saint-Denis, se sont regroupés place du Trocadéro, au parvis des Droits-de-l'Homme, pour réclamer leur régularisation. Samedi 31 août au soir, dans un foyer africain de la rue de Cha-

ronne à Paris, devant quelques centaines de sans-papiers réunis, un représentant parisien de la Coordination nationale avait annoncé que, lundi matin 2 septembre, des inscriptions seraient prises à la Bourse du travail de Paris, rue Charlot... Et le lundi 2, par le bouche à oreille, sans les médias, 4 000 sans-papiers, les premiers venus dès 5 heures du matin, se sont effectivement rassemblés rue Charlot, beaucoup pensant d'ailleurs qu'en se présentant là, avec leurs papiers, ils allaient être régularisés !

Les quelques membres de la Coordination présents étant complètement dépassés, ce sont des dizaines de militants CGT et SUD mobilisés dans l'urgence qui ont assuré l'accueil et les inscriptions d'une partie de ces milliers de demandeurs, tandis que dans la rue des dizaines de CRS, mobilisés aussi dans l'urgence, canalisait la foule.

Cet épisode montre les illusions qui règnent actuellement dans la communauté des travailleurs clandestins, mais aussi leur réactivité et leur désespoir.

Chaque jour, au moins

jusqu'au 15 septembre, à 15 heures, une manifestation et un dépôt de liste de noms doivent se dérouler devant chaque préfecture des départements d'Ile-de-France. Mardi 3 septembre, la première avait lieu place du Châtelet, pour Paris ; 1500 personnes y ont participé et une délégation a été reçue à la préfecture.

Dans le seul département de Seine-Saint-Denis, les sans-papiers seraient aujourd'hui au nombre de 25 000 à 50 000, et au total, en France, ils seraient plusieurs centaines de milliers. Autant d'hommes et de femmes qui n'existent pas pour les préfetures... Mais qui existent et travaillent dans les usines, sur les chantiers du bâtiment, dans les services de nettoyage et d'entretien, dans les ateliers de confection ou dans la restauration. Autant de travailleurs et leurs familles qui sont livrés aux pires exploitations, aux pires mafias.

Les lois Pasqua-Debré et Chevènement sont des lois antiouvrières et anti-immigrés qui devraient être immédiatement abrogées. En attendant, tous les travailleurs sans

papiers doivent avoir le droit de vivre normalement ici et donc d'être régularisés. Aujourd'hui, ce que les travailleurs sans papiers n'ont pas obtenu de cinq ans de gauche au pouvoir, ils pourront peut-être, si leur mobilisation s'étend, l'imposer en tout ou partie à Raffarin et Sarkozy. C'est ce qu'il faut souhaiter.

Pour le moment, le gouvernement répète qu'il n'est pas question de régularisations massives et que le cas par cas restera la règle en appliquant les lois actuelles. Le 27 août, lors de la manifestation au ministère de l'Intérieur, la Coordination de Seine-Saint-Denis avait déposé 1150 dossiers et noms de demandeurs de régularisation. Le préfet du département doit maintenant donner des réponses. Le représentant du ministère avait dit qu'il serait plus humain, plus souple... On va voir combien de dossiers seront acceptés. Mais il est certain que, pour imposer la régularisation de tous les sans-papiers, leur mobilisation doit s'étendre, et le soutien de tous les travailleurs conscients, ici en France, doit se dévelop-

## LUTTE OUVRIÈRE

*Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :  
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)  
Union Communiste : <http://www.union-communiste.org>  
E-mail : [contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, voie aérienne</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 2 septembre 2002

# Avec le gouvernement Chirac-Raffarin LA BOURGEOISIE AVANCE SANS MASQUE

■ Dopé par les 82 % de voix obtenues par Chirac au deuxième tour de la présidentielle avec l'aide de la gauche, le gouvernement Chirac-Raffarin se croit tout permis dans le domaine social.

La dernière des mesures annoncées contre les classes populaires serait la suppression de plusieurs milliers de postes à l'Éducation nationale. Cette déclaration, dimanche matin 1<sup>er</sup> septembre, de la suppression de 2 à 3 000 postes à l'Éducation nationale a été suivie le soir même d'une explication gênée du ministre qui a prétendu qu'il ne s'agissait pas de postes d'enseignants mais d'administratifs et de surveillants.

Enseignants ou pas, les tâches administratives devront être faites par quelqu'un au détriment du temps consacré à l'instruction. Il est peut-être dans l'intention de Chirac-Raffarin de faire remplacer les surveillants par des policiers ? Mais ceux-là rempliront-ils les papiers administratifs ? Aideront-ils au dialogue avec les élèves ou aux relations avec les parents ?

Le prétexte est une diminution de 21 000 élèves dans le secondaire l'année prochaine. Le ministre affirme que là où le nombre d'élèves augmente, c'est-à-dire dans le primaire, il va créer des postes en plus.

Cependant, pour 21 000 élèves de moins dans le secondaire, il va supprimer 3 000 postes, tandis que pour 41 000 élèves en plus dans le primaire il n'en créera que 1 000, c'est-à-dire un poste pour 41 élèves.

Alors, on n'en a pas fini avec les classes surchargées et les élèves en retard scolaire chronique dont les enseignants ne pourront pas s'occuper. Comme si la situation de l'Éducation nationale était bonne. Comme si tous les enseignants avaient des effectifs d'élèves réduits pour pouvoir donner un enseignement adapté à chaque élève. Les familles aisées peuvent envoyer leurs enfants dans les écoles privées, mais les autres ?

De plus, c'est dans le primaire que tout se joue et, avec la décentralisation, ce sont les communes qui fournissent les moyens matériels des écoles primaires, et il y a une inégalité criante entre les communes riches et les communes pauvres. La dotation financière annuelle moyenne en équipements matériels varie de 1 à 10 entre les unes et les autres. De toute façon, la dotation en matériel, en livres, en informatique, toujours en moyenne, n'est que de 34 euros par an pour un élève de classe maternelle et de 39 euros par an pour un élève du primaire.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit de nouvelles diminutions des

charges patronales sur les salaires et une nouvelle diminution d'impôts qui profitera surtout aux contribuables les plus riches, au détriment de tout ce qui est services publics.

L'impôt qui alimente le budget de l'État pourrait permettre une redistribution des richesses par des services publics améliorant la vie de tous, comme justement l'Éducation nationale, les hôpitaux, les transports en commun, les habitations modernes et confortables à loyer modéré. Mais non, tout est détourné au profit de la bourgeoisie et surtout vers les plus riches de ses membres.

Une fois de plus, les partis de gauche, par leur politique au pouvoir, ont mené, à la place de la droite, la politique du patronat contre les travailleurs. Et une fois qu'ils se sont déconsidérés, ils ont perdu leur électorat face à la droite avec, en plus, le déshonneur d'avoir fait voter Chirac, renforçant ainsi, devant l'opinion, l'actuel gouvernement.

Mais tout n'est pas perdu. Le monde du travail n'a rien perdu de sa force même s'il a été trompé par les partis de gauche lorsqu'ils étaient au pouvoir. Il peut faire reculer le gouvernement de droite comme il l'a fait par les grèves de

## Les fêtes de Lutte Ouvrière

### LYON

Samedi 28 septembre (à partir de 18 h)  
et dimanche 29 septembre  
(de 12 h à 19 h)  
Espace Mosaïque - Saint-Priest

### TOULOUSE

Samedi 28 septembre à partir de 18 h  
et dimanche 29 septembre jusqu'à 19 h  
Parc de la Mounède - Toulouse  
(Saint-Simon)

### MULHOUSE

Samedi 12 octobre à partir de 15 h  
Salle polyvalente de Bollwiller

### GRENOBLE

Samedi 12 octobre à partir de 16 h  
Hall des Sports  
Avenue du 8-Mai-1945 à Echirolles  
Tram ligne A, arrêt la Rampe

### RENNES

Samedi 19 octobre de 15 h à minuit  
Carrefour 18  
7, rue d'Espagne  
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

### LE MANS

Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou  
Rue du Pont

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Argentine : LA CATASTROPHE ET LES MOYENS DE LA COMBATTRE

Le 30 août dernier, la marche de plusieurs dizaines de milliers de manifestants sur la capitale, Buenos Aires et dans plusieurs provinces du nord a été un succès. Le mouvement de protestation qui avait pris un tour explosif les 19 et 20 décembre 2001 est toujours aussi massif. L'économie de l'Argentine, à sa cinquième année de récession, s'engouffre dans une spirale descendante avec 16 % de baisse du PIB pour le premier trimestre de cette année. Les entreprises ferment. Les licenciements se multiplient. Un salarié sur quatre est au chômage. Les salaires des travailleurs des hôpitaux ne sont plus payés. Les classes moyennes ne peuvent toujours pas récupérer leur épargne, bloquée par les banques. Le troc est devenu le seul moyen de subsistance pour 6 millions de personnes. Chômage et sous-emploi touchent plus de 40 % de la population. 19 millions d'Argentins sur 36 vivent en dessous du seuil de pauvreté.

La catastrophe économique se double d'une grave crise politique. Les principales forces bourgeoises organisées, à commencer par les justicialistes (péronistes) sont discréditées. Trop de corruption, trop de fusillades, trop de misère. La manifestation du 30 août avait comme principal mot d'ordre : « *qu'ils s'en aillent tous !* » (politiciens, juges, profiteurs, banquiers...). Elle rassemblait des chômeurs, des paysans pauvres, des ouvriers, des fonctionnaires, des enseignants, des hospitaliers, des étudiants et les classes moyennes paupérisées des villes.

Depuis décembre 2001, ces diverses couches et classes sociales manifestent ensemble. Il s'agit plus d'une juxtaposition de plusieurs mouvements que d'une seule lutte d'ensemble. Il y a d'une part la population des villes organisée en assemblées de quartiers, d'autre part les chômeurs qui ont constitué des piquets et coupent les routes et enfin la classe ouvrière qui lutte contre les licenciements par des occupations d'usines. Tous se rejoignent pour conspuer le pouvoir et les corrompus.

Un courant réformiste tâche de prendre la tête du mouvement et d'offrir une issue à la bourgeoisie. On y trouve des sociaux-démocrates liés à l'Eglise, en particulier le syndicat de fonctionnaires CTA, une organisation de paysans pauvres et de chômeurs Terre et Liberté et un courant du mouvement des chômeurs dirigé par des maoïstes, le Courant Classiste Combattant. D'autres politiciens cherchent à créer une nouvelle équipe politique de remplacement. Un slogan repris par les assemblées populaires et par les manifestants du 30 août est celui d'une Assemblée Constituante. Là encore il pourrait s'agir d'une issue pour la bourgeoisie au cas où le mouvement populaire se radicalisait dangereusement.

Ce qui empêche le mouvement de prendre un tour plus radical, ce n'est pas seulement sa direction. C'est aussi sa faiblesse au sein des gros bataillons de la classe ouvrière, en particulier dans l'industrie. Dans les principaux

secteurs ouvriers, les deux syndicats traditionnels sont restés prépondérants et ont signé une trêve avec le pouvoir par laquelle ils s'engagent à ne pas appeler à la grève. Une petite fraction de la classe ouvrière est cependant influencée par des organisations d'extrême-gauche et cette fraction a plutôt tendance à grandir parce que les groupes gauchistes sont les seuls à proposer aux travailleurs licenciés de s'organiser. Ils l'ont fait à Zanon, chez les ouvriers céramistes de Neuquén (Patagonie). A partir de cette usine, occupée par les travailleurs et produisant en autogestion, ils ont organisé tous ceux qui voulaient se battre dans la région en créant une coordination. Ensuite, les ouvrières de Brukman, une usine textile de la capitale, ont fait de même, occupant une usine que le patron fermait et produisant pour se payer des salaires. Comme les ouvriers de Zanon, les travailleuses de Brukman appuient la politique de liaison entre toutes les luttes ouvrières. Ils ont un certain poids dans le mouvement des chômeurs et y contestent les réformistes. D'autres secteurs de la classe ouvrière sont entrés en lutte comme les hospitaliers et les travailleurs du métro. A partir de quelques points où les travailleurs se battent (les mineurs de charbon de Rio Turbio, les travailleurs de Pepsico, constructions navales de L'Astillero Rio Santiago, les hospitaliers de la clinique Junin de Cordoba, travailleurs de l'entreprise métallurgique La Baskonia (La Matanza), de l'entreprise frigorifique Fricader, ou de Grissinopoli dans la capitale) les militants d'extrême-gauche défendent une politique visant à renforcer les liens entre travailleurs en lutte et entre travailleurs actifs et chômeurs. Ils ont commencé à coordonner ces deux mouvements à l'échelle nationale. Ils ont constitué une coordination nationale entre travailleurs en lutte et chômeurs.

Il y a certainement une course de vitesse. La mobilisation de la classe ouvrière est indispensable à la radicalisation du mouvement. Elle est indispensable pour offrir à la lutte une autre perspective que l'« issue politique » proposée par les réformistes. Et c'est d'autant plus important que dans le même temps que la bourgeoisie prépare les voies de garage pour calmer le mouvement, elle fourbit aussi ses armes. Le président couvre cette action en prétendant qu'il lutte contre un plan de déstabilisation du pays par des bandes maffieuses. Les préparatifs de répression dans les forces armées vont bon train alors que le mouvement, lui, ne cherche pas à s'adresser à la base de l'armée.

La bourgeoisie argentine est affaiblie et la situation est encore ouverte pour une offensive ouvrière. Cela ne durera pas éternellement. La responsabilité de l'extrême-gauche et sa capacité à organiser les travailleurs seront déterminants.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 22 (juillet-août 2002),  
bimestriel édité par la Fraction

Un dossier : « Actualité du trotskisme ». Des articles : les discriminations à l'embauche contre les émigrés et leurs enfants ; la CFDT, interlocuteur privilégié du Medef ; l'Algérie et les élections boycottées ; les responsabilités françaises dans les massacres au Congo-Brazzaville ; les syndicats belges contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,  
ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# PATRONS ET GOUVERNEMENT AU COUDE À COUDE CONTRE LES SALARIÉS

François Fillon, ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, a consulté l'ensemble des partenaires sociaux : les syndicats, à tour de rôle, puis les organisations patronales, en finissant par le Medef dont le président, le baron Seillière, s'est dit d'ailleurs mécontent, trouvant le gouvernement trop hésitant à son goût. Il s'agit « d'assouplir » la loi sur les 35 heures. C'est l'expression employée. En fait patrons et gouvernement souhaitent faire sauter le seul petit verrou qui pourrait gêner, un peu, les employeurs : la limitation du nombre d'heures supplémentaires à 130 heures par an. Le patronat réclame de passer à 180, voire 200 heures supplémentaires par an, en brochant sur le thème de la « liberté » de travailler plus.

L'hypocrisie est double. D'abord travailler plus n'est pas une liberté. Vu les salaires versés, c'est souvent une nécessité pour pouvoir joindre les deux bouts. Et ensuite parce que, en fait de liberté, les patrons veulent pouvoir imposer ces heures supplémentaires, quand ils en ont besoin pour leur production, et non quand les salariés en ont besoin pour finir le mois.

Par principe, les patrons veulent réaffirmer que les salariés doivent être à leur disposition, même si actuellement ils n'ont pas vraiment besoin de ces heures supplémentaires. En effet, ils n'en ont utilisé que 56 par an en moyenne en 2001. Par ailleurs plusieurs secteurs, dont les PME, bénéficient déjà de dérogations leur permettant de dépasser les 130 heures. Mais cela ne les empêche pas de réclamer le droit de fixer librement les horaires de travail.

Seillière aimerait aussi que « l'assouplissement » soit décidé par une loi, alors que Fillon préférerait amener cela plus en douceur : une mesure transitoire pour un an, en attendant des négociations branche par branche. Patrons et gouvernement se partagent les rôles : le Medef tape du poing sur la table, et le gouvernement fait semblant de se faire tirer l'oreille.

Par ailleurs, le patronat souhaite que ces heures coûtent le moins cher possible. Payer 25 %, voire 50 % de plus pour les heures supplémentaires lui paraît démesuré. La loi Aubry avait déjà proposé plusieurs « solutions » à ce problème, comme ne payer que 10 % de plus pour les quatre premières heures supplémentaires, ou verser le supplément à un fonds d'aide à l'emploi (c'est-à-dire d'aide aux patrons). Aujourd'hui, on parle de supprimer les charges sur les heures supplémentaires...

Remarquons que ni les uns ni les autres ne parlent de revenir complètement sur la loi Aubry. Et pour cause : cette loi a permis au patronat de généraliser la flexibilité des horaires, leur annualisation, rendant le salarié encore plus dépendant des aléas de la production, et le patronat en est très satisfait. La loi était accompagnée d'une baisse considérable des charges patronales - c'est-à-dire de la contribution des employeurs à la Sécurité sociale, aux caisses de chômage et de retraite, dont on nous dit par ailleurs qu'elles sont en déficit... Cet aspect leur paraît tellement favorable qu'ils réclament qu'il soit élargi à tous les salaires, indépendamment du temps de travail hebdomadaire.

Par ailleurs, gouvernement et syndi-

cats débattent aussi de l'augmentation du Smic. La loi Aubry a créé de fait plusieurs Smic, selon qu'on le calcule sur la base hebdomadaire ou mensuelle, et suivant la date de passage aux 35 heures. Au total, il y a actuellement six Smic différents. Raffarin souhaite, semble-t-il, utiliser cette situation pour se donner des airs de soutenir les bas



salaires. Il a déclaré qu'il allait aligner les différents Smic vers le haut, sur trois ans, ce qui représente 11 % d'augmentation dans le cas le plus favorable.

Mais bien sûr, il n'est pas question que les employeurs payent cette augmentation. Le Premier ministre accompagnerait donc le coup de pouce d'une nouvelle mesure de baisse des charges sur l'ensemble des bas salaires, jusqu'à 1,5 (ou 1,7) Smic.

Eh bien, là non plus, le Medef n'est toujours pas d'accord. La baisse des charges, oui, mais pour la hausse du Smic, c'est non ! Seillière propose même l'inverse : il demande que le Smic soit annualisé, c'est-à-dire que le calcul intègre d'éventuelles primes de congé ou de fin d'année. Du coup, plus besoin de l'augmenter !

L'argumentation du patronat est toujours la même : pour favoriser l'emploi, il faudrait baisser le coût du travail, et donc baisser les charges et bloquer les salaires. Un argument archi-écoulé qui ne tient pas une seconde lorsque l'on regarde les chiffres du chômage, et alors que les charges patronales ont diminué à de nombreuses reprises et dans de nombreux cas.

Par contre les profits se portent très bien, merci pour eux. Et c'est bien, en fait, le seul véritable argument qui compte pour Seillière et pour le gouvernement à son service.

Roger PÉRIER



Éducation

# FERRY DIGNES SUCCESSEUR D'ALLÈGRE ET DE LANG

**Xavier Darcos, le ministre délégué à l'Enseignement scolaire, a jeté un pavé dans la mare en annonçant 2 000 à 3 000 postes de moins pour la rentrée 2003. Luc Ferry, ministre de l'Éducation, a tout de suite précisé qu'il ne s'agissait pas de postes d'enseignants mais d'administratifs et que, de toute façon, c'était pour 2003 ; on avait le temps de voir venir. Si gouverner, c'est prévoir, ses prévisions sont à court terme !**

En fait, du côté enseignant, cela veut dire en clair que le ministère n'envisage pas de création de postes, dans le secondaire en tout cas, et qu'il imposera, comme d'habitude, les heures supplémentaires et les emplois précaires qui se chiffrent par dizaines de milliers.

Quant aux administratifs, que le ministre semble traiter de haut, ils sont tout aussi indispensables au bon fonctionnement de l'école, en particulier les surveillants ; mais il envisage de supprimer leurs postes avec le projet d'en faire supporter plus tard le recrutement et la paye aux budgets des régions.

L'argument est, encore une fois, la baisse des effectifs : il y aurait 21 000 élèves de moins dans le secondaire en 2003. Luc Ferry dénonce aussi la

politique passée, il veut en finir, dit-il, avec la politique du « saupoudrage », cette création démagogique de quelques centaines de postes supplémentaires, qui n'a pas réussi à augmenter le nombre de bacheliers ni à lutter contre l'échec scolaire. Il s'agit maintenant, selon lui, de donner aux enfants de vrais moyens d'apprendre... grâce à un saupoudrage tout aussi démagogique : la création de 1 000

emplois d'instituteurs en 2003 pour 40 000 élèves de plus. Autant dire que la fin des classes surchargées n'est pas pour demain.

Comme on le voit, celui qui fut durant huit ans un proche collaborateur des précédents ministres de l'Éducation n'a pas oublié la leçon ! Un bon élève d'ailleurs, si on en croit Jack Lang qui, au moment de la passation de pouvoirs, louait la « loyauté absolue » de ce zélé

président du Conseil national des programmes !

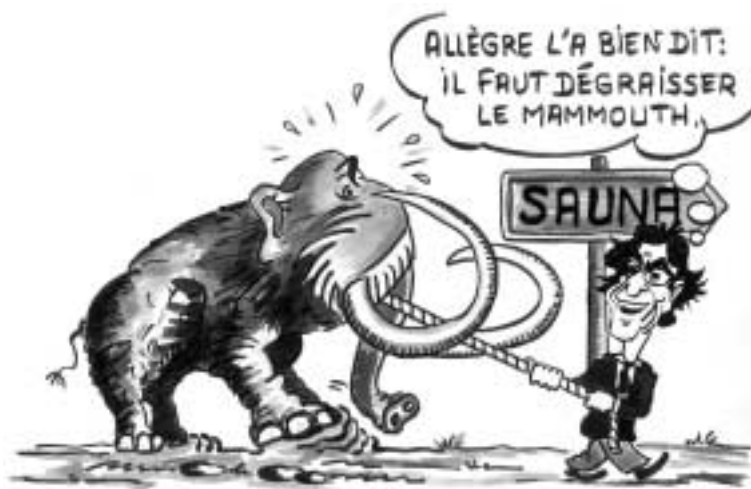
Tout cela, en effet, n'est pas nouveau. François Hollande, le numéro 1 du Parti Socialiste, appelant Victor Hugo à la rescousse, a proclamé que « pour fermer des prisons, il faut créer des écoles » ! Mais il convient mal aux socialistes de stigmatiser une politique qui, de façon tonitruante ou feutrée, fut aussi celle de Claude Allègre puis de Jack Lang.

Depuis des années, les moyens accordés à l'Éducation sont très insuffisants par rapport aux besoins. Depuis des années, les parents manifestent contre les fermetures de classes décidées dès que l'effectif global d'une école baisse, parfois de quelques unités. Depuis des années aussi, les classes sont pléthoriques, les enseignants absents remplacés tardivement ou pas du tout, les postes précaires multipliés pour ajuster les effectifs au budget.

Et s'il est vrai que la création de quelques centaines de postes est inefficace, c'est parce qu'il en faudrait des milliers. A l'école primaire en particulier, pour les enfants en difficulté, dans des milieux défavorisés où ils ne peuvent bénéficier d'aucune aide, ce serait le seul moyen d'apprendre enfin à lire et à écrire.

Faute de cela, le reste n'est que bavardage, de droite ou de gauche.

Sylvie MARÉCHAL



AFP

## Deux ministres qui mentent effrontément

Après les déclarations de Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement scolaire, son compère le ministre de l'Éducation en chef, Ferry, quelque peu gêné aux entournures, a dit qu'il n'y aurait pas de suppressions de postes d'enseignants. Mais c'était pour s'en prendre aux personnels administratifs de l'Éducation nationale. Selon lui en effet, il faudrait supprimer plusieurs milliers de ces personnels.

Comme s'il y avait trop d'employés et de secrétaires dans ce secteur ! Ferry sait lui-même que ce n'est pas le cas. Il s'en est pris à une autre

catégorie de personnels, pour corriger la mauvaise impression des déclarations de son complice à l'encontre des enseignants, tout en maintenant la même intention sur le fond, celle pour laquelle Raffarin les a envoyés en service commandé : réduire les effectifs de ce service public.

Le manque de personnels administratifs est patent, autant dans les établissements scolaires que dans les autres services de ce ministère, dans les inspections académiques et les rectorats en particulier. Loin d'y réduire le nombre de postes, il faut au contraire les

augmenter. Dans les collèges et lycées, les conseillers d'éducation, les principaux et les proviseurs croulent souvent sous les tâches purement administratives aux dépens du dialogue avec les élèves et les familles. Il en va de même dans le primaire où les directeurs d'écoles primaires sont surchargés de paperasses et d'enquêtes.

Darcos et Ferry feraient donc mieux de s'occuper de la situation à cette rentrée. De nombreux postes ne sont pas pourvus, mais partout il manque des personnels administratifs, d'entretien, de cui-

sine, des infirmières et des assistantes sociales.

On ne peut diminuer les impôts des plus riches, réduire encore davantage les prélèvements dits sociaux du patronat, sans engager dans le même temps des restrictions visant les services publics. À ce titre les déclarations contorsionnées de Ferry-Darcos ne peuvent qu'inquiéter tous les parents et les travailleurs de ce secteur qui savent, eux, qu'il faut augmenter massivement les moyens alloués à l'Éducation et non les réduire.

Michel ROCCO

## Chômage en hausse

Selon les chiffres du ministère du Travail, après une hausse de 0,8 % en juin, le chômage a de nouveau augmenté de 0,5 % en juillet. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans est lui aussi en hausse de 1,5 %, portant à 2 273 900 le nombre de demandeurs d'emplois. Et encore, ces chiffres ne rendent certainement que partiellement compte de l'évolution car ils sont truqués : ainsi, ils ne tiennent pas compte de l'augmentation des radiations (qui ont plus que doublé en un an) intervenues depuis juillet 1999 avec le PARE et dont la droite, après la gauche, use et abuse pour maquiller le bilan tout en réduisant les droits des chômeurs.

Cette fois, les responsables de cette nouvelle hausse seraient d'une part l'arrivée sur le marché de jeunes ayant fini leur études et, d'autre part, selon un « économiste » du CCF (Crédit Commercial de France), « la situation toujours dégradée de l'économie ». En l'occurrence, « l'économie » est une abstraction, tout de même bien organisée pour les capitalistes (et le CCF) et qui leur rapporte gros. Derrière cette abstraction on trouve la politique antiouvrière bien concrète du patronat et du gouvernement, passé comme présent, qui fait augmenter le chômage et la précarité.

Revenu sur terre, le même expert explique d'ailleurs un peu plus loin, dans le style hypocrite qui sied à sa fonction, que la situation a peu de chances de s'améliorer dans les prochains mois, les entreprises étant dans « un cycle de restructuration et de réduction des coûts », autrement dit de licenciements.

C'est drôle que lorsqu'on parle de « réduire les coûts », personne ne parle jamais de prendre sur les profits des capitalistes, ce véritable prélèvement parasitaire qui pèse sur l'économie et sur la vie de millions d'hommes. Prendre sur ces profits pour assurer un salaire à tous, voilà pourtant la seule vraie solution au chômage et aux licenciements. Une solution que les travailleurs auraient la force d'imposer.

**Irak**

# LES MENACES DE GUERRE DE BUSH

■ Aux discours bellicistes de Bush contre l'Irak, les ministres des Affaires étrangères de l'Union Européenne ont répondu en substance par un « oui, mais, peut-être » : selon eux, Saddam Hussein et ses prétendues « armes de destruction massive » sont sans doute un « danger » ; mais avant toute chose il faudrait faire parler les diplomates et envoyer en Irak des « inspecteurs » de l'ONU pour s'en assurer. Peut-être ensuite faudra-t-il des représailles militaires, concluent-ils, mais ce sera à l'ONU d'en décider.

Cette attitude des impérialismes mineurs est celle qu'ils ont adoptée depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991, position qui n'est pas plus « modérée » en fait que celle de Bush, contrairement à ce que prétend la presse, mais qui a l'avantage d'être à géométrie variable.

Sans doute, le fait de se réfugier derrière l'autorité de l'ONU, a permis à ces gouvernements de prendre leurs distances, du bout des lèvres en tout cas, vis-à-vis des aventures guerrières de Washington, non pas par souci des intérêts des peuples, dont ils se moquent, mais pour servir leurs propres intérêts. Cela reste vrai aujourd'hui, par exemple pour le gouvernement allemand, qui souhaite ménager son opinion

publique en période électorale, ou pour le gouvernement français, qui ne veut pas risquer de compromettre les contrats de prospection mirobolants promis à Total-FinaElf par Bagdad.

Mais pour le reste, il faut rappeler que, depuis dix ans, après avoir participé pour la plupart militairement à la guerre du Golfe, les gouvernements européens sont restés solidaires de la politique américaine contre l'Irak. Au nom des exigences exorbitantes des « inspecteurs » de l'ONU, ils n'ont jamais cessé d'apporter leur caution (voire de participer pour la Grande-Bretagne) aux bombardements réguliers et aux sanctions économiques imposées à ce pays – sanctions qui ont fait sans doute bien plus de victimes que la guerre elle-même.

C'est dire toute l'hypocrisie des États européens face à l'escalade belliciste de Bush.

Pour l'instant, il est vrai, cette escalade reste verbale. Pour une part au moins, elle apparaît destinée à répondre à des préoccupations politiciennes. Mais il est vrai que Bush peut mettre finalement ses menaces à exécution en attaquant l'Irak, même si une telle opération a toutes les chances de déboucher sur une aventure désastreuse.

Car de quel bilan Bush peut-il se prévaloir après un an de « guerre contre le terrorisme » ?



Préparation de missiles pour les bombardements sur l'Irak, à partir du porte-avions américain George Washington en février 1998.

Des milliers de victimes innocentes en Afghanistan et d'un régime si fragile à Kaboul que, malgré la présence des forces occidentales sur le terrain, il n'est même pas capable d'empêcher ses propres ministres d'être victimes des querelles qui le divisent ? Quant à Ben Laden, dont Bush avait fait l'ennemi public numéro un, il a échappé à la plus puissante armée du monde. Et ce n'est pas la mise en cage de quelques milliers de pauvres diables à la base de Guantanamo qui peut remplacer sa cap-

ture.

Dans ces conditions, le thème de la « guerre contre le terrorisme » risque d'en arriver à avoir plus d'inconvénients que d'avantages pour Bush. Et pourtant, il lui faut bien entretenir l'illusion de menaces extérieures pour pouvoir justifier, au nom de la protection du prétendu « monde libre », la présence militaire américaine aux quatre coins du globe et son coût exorbitant à un moment où les conditions de vie de toute une partie de la population américaine

sont aggravées par la récession. Et pour cela, quoi de plus commode que de ressortir le vieil épouvantail de Saddam Hussein que l'attentat du 11 septembre avait provisoirement remis au magasin des accessoires.

De là à ce que l'impérialisme américain se lance dans une guerre visant au renversement de Saddam Hussein, il y a néanmoins encore une marge.

D'abord parce que l'Irak, malgré toutes ces années de blocus, n'est pas l'Afghanistan. Bush ne

**Israël**

# LA POLITIQUE TERRORISTE DE SHARON

■ Durant le week-end du 31 août et du 1<sup>er</sup> septembre, douze Palestiniens ont été tués en Cisjordanie par l'armée israélienne. Parmi les victimes, plusieurs enfants, dont certains en bas âge, ont été atteints par une roquette tirée d'hélicoptère. Cela porte à 2 475 le nombre de personnes tuées depuis le début de la seconde Intifada, dont 1830 Palestiniens et 602 Israéliens.

Mais la guerre, puisqu'il s'agit d'une véritable guerre, amène aussi bien d'autres souffrances pour les Palestiniens qui sont les premières victimes. Un récent reportage de la télévision israélienne montrait par exemple la vie de plusieurs milliers de Palestiniens qui ont un permis de travail en Israël. Ces « privilé-

giés » qui ont la chance de pouvoir travailler doivent attendre des heures aux points de passage. Ils arrivent la veille aux environs de 22 heures. A trois heures du matin ils passent une première porte et entrent dans un sas de sécurité. Là, ces hommes doivent montrer leurs jambes et leurs torsos nus afin que les soldats puissent vérifier qu'ils ne sont pas armés. Ils pénètrent ensuite dans des travées bordées de barrières métalliques. Et ce n'est qu'une heure plus tard que les premiers arrivent en Israël pour commencer leur journée de travail.

Les écoliers palestiniens ne sont pas mieux lotis. Beaucoup d'entre eux doivent aussi se lever des heures avant l'ouverture de leur école qu'ils atteignent après avoir dû franchir plusieurs barrières de l'armée israélienne. Quant aux écoliers israéliens, leurs déplacements, plus rapides cer-

tes, doivent bien souvent se faire dans des bus blindés et sous escorte militaire.

Le ministre de la Défense, le travailliste Ben Eliezer, a nommé une commission d'enquête sur les causes de la mort des douze Palestiniens, soi-disant pour savoir si certaines auraient pu être évitées. C'est de la poudre aux yeux pour faire croire à un souci humanitaire de la part des militaires israéliens, et au passage des travaillistes, pourtant totalement complices de la politique de Sharon.

Si des hommes politiques, des militaires ou des religieux s'inquiètent du fait que le conflit engendre une « dérive morale aux antipodes du judaïsme », bien peu vont jusqu'à condamner et encore moins s'opposer à la politique du gouvernement israélien à l'encontre des Palestiniens. Ceux qui le font, comme ces réservistes qui ont refusé de ser-

vir dans les Territoires occupés, ont été emprisonnés.

D'ailleurs, pour la plupart des militaires, il y a des limites à ne pas dépasser. Le chef de l'armée de l'air israélienne, le général Haloutz, a ainsi demandé que les militaires en faveur de la paix soient déférés en justice. Il s'en est notamment pris au mouvement Gush Shalom (Bloc pour la paix), qui rassemble des preuves de crimes de guerre dont sont responsables des officiers israéliens. Une quinzaine d'entre eux ont reçu une lettre dans laquelle sont cités des actes qu'ils ont personnellement commis et qui pourraient, selon les dirigeants du Bloc pour la paix, les rendre passibles d'un jugement devant une cour internationale.

Haloutz, qui vient d'être visé par de telles accusations, a répliqué en demandant que soit « déferée devant un tribunal

(cette) minorité négligeable (d'Israéliens), des gens qui ne sont pas même des marginaux, mais qui se situent hors des marges de l'État d'Israël ».

Si la contestation israélienne ne touche qu'une toute petite partie de la population, son existence prouve au moins que la caution apportée par le parti travailliste à la politique de Sharon n'a pas suffi à faire taire toute opposition à la guerre menée contre les Palestiniens. Pour faible qu'elle soit, la dénonciation des exactions terroristes de l'armée israélienne est une bonne chose, surtout si elle permet d'ouvrir la voie à ceux qui cherchent les moyens de se lier à la population palestinienne et sont prêts pour ce faire à s'opposer au gouvernement israélien et à son armée, ceux-là même qui ne peuvent apporter qu'un baïllon, des larmes et du sang.



peut espérer investir Bagdad en bombardant à distance les villes et installations militaires. Et cela pose le problème de la réaction de l'opinion publique américaine le jour où les « body-bags » des soldats tombés au combat commenceront à revenir, car la mémoire de la guerre du Vietnam n'est pas loin. Ensuite parce, malgré tous ses défauts, la dictature de Saddam Hussein a quand même l'avantage, du point de vue de l'impérialisme, d'empêcher les nombreuses poudrières nationales qui ne demandent qu'à exploser dans la région (kurdes, chiïtes, etc.) de remettre en question les frontières nationales existantes. Enfin parce que ce serait ouvrir un second front, après celui de la Palestine, dans une région dont dépendent une grande part des bénéfices des géants pétroliers américains. Et tout cela sans la moindre garantie de réussir à mettre en place en Irak un régime à la fois stable et favorable à Washington.

Cela dit, entre la situation de guerre larvée actuelle, avec ses bombardements intermittents et les sanctions économiques en place, et une invasion du pays par l'armée américaine, il y a aussi des possibilités intermédiaires, qui pourraient appuyer l'escalade verbale de Bush – depuis une nouvelle vague de bombardements massifs comme il y en a eu plusieurs dans les années 1990, jusqu'à des débarquements limités dans des régions vitales en bordure du territoire irakien, qui pourraient par exemple interrompre totalement son commerce maritime semi-clandestin.

Déjà Saddam Hussein a offert de lui-même d'accepter le retour des « inspecteurs » de l'ONU. Bush peut espérer le contraindre à bien d'autres concessions humiliantes – et pourquoi pas à partir de lui-même, en laissant le pouvoir à des hommes de son clan, ce qui serait en fin de compte la solution la plus satisfaisante du point de vue des intérêts de l'impérialisme. Bush aurait-il alors obtenu un « succès » dont il pourrait se prévaloir auprès de l'opinion publique américaine. Mais en plus il aurait achevé la démonstration que son père, puis Clinton, avaient amorcée, destinée à montrer à l'ensemble des peuples et régimes des pays pauvres ce qu'il en coûte de contester tant soit peu l'ordre impérialiste.

Dans tous les cas, guerre totale ou pas, la population irakienne fera de nouveau les frais de cette démonstration de force dont le seul but, encore une fois, serait d'affirmer la domination de l'impérialisme et de terroriser les peuples qui voudraient lui résister.

François ROULEAU

## Parlement européen

■ Pour sa première session de septembre, le Parlement européen affichait plusieurs rapports ayant trait à un projet dit de « Ciel unique européen ».

Que le ciel soit unique, en Europe ou ailleurs, c'est une évidence physique. Quant à vouloir y faire disparaître les obstacles (administratifs, étatiques) qui s'y dressent encore, cela devrait aller de soi. Mais quand les autorités européennes emploient cette expression, et quels que soient les prétextes ou prétentions à « harmoniser le ciel » dont elles l'entourent, elles ont tout autre chose en vue. Depuis des années qu'elles en parlent, elles ont d'ailleurs largement annoncé la couleur. Il s'agit de doper les bénéfices des compagnies aériennes en les aidant à réduire leurs coûts, dont les redevances qu'elles acquittent aux services de navigation aérienne. Celles-ci représentant de 5 à 10 % du prix d'un billet, cela met les compagnies aériennes en appétit...

Comme, jusqu'à une date récente, ces services de navigation se trouvaient un peu partout en Europe sous tutelle des États, ces derniers ont commencé, ici ou là, à les faire passer sous statut privé (en Allemagne), voire à les privatiser. La Commission européenne a ainsi donné son accord au fait qu'en Grande-Bretagne un consortium de compagnies acquière la moitié du capital du NATS, l'organisme gérant le contrôle aérien. Résultat : des restrictions à l'embauche et à la formation du personnel, des dépenses de fonctionnement réduites et des investissements (très lourds en ce domaine) revus à la baisse par les actionnaires. Les syndicalistes européens du contrôle aérien affirment que cela a désorganisé le ciel britannique au point qu'il cumule désormais 40 % de tous les retards de vols constatés en Europe.

Mais de cela, la Commission européenne ne pipe mot. Elle et les compagnies ne cessent de présenter les retards aériens comme imputables, non pas à la pagaille due à la concurrence entre ces mêmes compagnies, mais aux contrôleurs aériens. Un gros mensonge, repris par une partie de la presse et, ces jours-ci, par les rapporteurs du Parlement européen, afin d'accréditer l'idée qu'il faudrait « redynamiser » le contrôle aérien européen... en le soumettant à la concurrence, à des critères de rentabilité, bref, à une forme de logique commerciale.

Bien sûr, la Commission, les États et le Parlement européens n'évoquent plus ouvertement la privatisation de ce secteur car les autorités marchent sur des œufs. Un des principaux rapports présentés à Strasbourg sur le Ciel

# UN « CIEL UNIQUE »... POUR EN FAIRE PLEUVOIR DES PROFITS



unique faisait état des « réactions violentes » et du rejet que ce projet suscite chez les contrôleurs aériens, comme on l'a encore vu lors de leur grève européenne du 19 juin. Alors, sans y renoncer, les autorités enrobent la chose, « pour le moment » précisait ce rapport.

D'autant que ce projet revenait à l'ordre du jour deux mois à peine après la catastrophe aérienne du lac de Constance qui a montré à quels dysfonctionnements tragiques peut conduire une logique de marché appliquée à la navigation aérienne. En effet, l'organisme du contrôle

aérien suisse a beau n'avoir été « que » partiellement privatisé, Swissair et Crossair siégeaient à son conseil d'administration et avaient fait pression pour réduire ses coûts de fonctionnement et de personnel. On avait ainsi autorisé que, de nuit, il n'y ait qu'un seul contrôleur pour s'occuper de deux secteurs aériens, quatre fois moins que la norme qui s'impose en France, ont dit des syndicalistes lors d'une conférence de presse à Strasbourg. Ce « quatre fois moins » de personnel et le fait qu'un contrôleur isolé ne disposait, faute d'équipements de

secours, d'aucun appareillage pour remplacer ceux qui étaient en panne ou que la direction utilisait pour des activités commerciales sans rapport avec la navigation aérienne, tout cela n'a-t-il rien à voir avec les dizaines de morts du lac de Constance ?

Le Parlement européen a préféré ne pas soulever la question, tant la réponse aurait pu se retourner contre son projet qui prévoit d'introduire des normes de rendement pour les « aiguilleurs du ciel » et d'ouvrir au privé certains maillons de ce qu'ils appellent la « chaîne de sécurité », ces services radio, radar, météo, de maintenance informatique, etc., que les autorités européennes qualifient d'annexes, alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement du contrôle aérien, et donc à la sécurité des vols.

A la place, les autorités européennes ont cherché à apaiser les doutes des députés européens sollicités de voter en faveur d'un Ciel unique qui pourrait ouvrir la voie à une généralisation des économies en matière de sécurité, comme en Grande-Bretagne ou en Suisse. Ainsi, déjà présentés au vote en juillet dernier, les textes du Parlement européen sur le Ciel unique avaient été, cette fois, truffés d'ajouts ayant pour seul objet d'y faire figurer le mot « sécurité » (22 fois) ou d'en retirer toute allusion aux « raisons économiques », entendez de profit, de cette « réforme ».

A défaut d'être rassurant, cela aura servi à faire qu'une immense majorité de députés européens (à l'exception de quelques dizaines d'entre eux, dont les trois élues de Lutte Ouvrière) a adopté, sans remords quant aux conséquences éventuelles de leurs votes, un « règlement sur la création du Ciel unique européen » qui ne peut qu'être profitable aux intérêts privés, en même temps que nuisible à la sécurité des passagers.

## Foin de formalités...

■ Tout le monde ne le sait peut-être pas, mais le Parlement européen n'est pas grand-chose d'autre qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises par les États et les instances européennes, même s'il cache cela sous une feuille de vigne démocratique.

Pour avaliser ce qui a été décidé en haut lieu, il se réunit quelques jours par mois en assemblée plénière, une grand-messe durant laquelle les députés peuvent afficher leurs

différences, et plus souvent encore leurs convergences dans de prétendus débats ou en proposant des amendements.

Fortement encadrée et codifiée, cette procédure sans grande portée ne faisait guère illusion. Mais elle avait surtout l'inconvénient de prendre du temps. Alors, dans un de ces éclairs de lucidité dont il a la spécialité quand il se trouve confronté à des problèmes fondamentaux, le Parlement européen vient de se doter d'une nouvelle

procédure pour éliminer ce petit inconvénient. Dorénavant, les rapports adoptés à plus de 90 % par les députés membres des commissions préparatoires viendront au vote de l'assemblée sans possibilité ni de les amender ni d'en discuter (sauf, tout de même, demande contraire et sous certaines conditions).

De 200 votes à l'heure, le Parlement pourra ainsi passer à 300. Le décorum démocratique en prendra un petit coup. Mais à cette vitesse, qui s'en apercevra ?

Espagne

# AZNAR VEUT INTERDIRE LE PARTI BASQUE BATASUNA

**Le 26 août dernier, une session spéciale du Parlement espagnol a adopté, par un vote unissant l'opposition socialiste et le parti de la droite gouvernementale de José Maria Aznar, une motion commune exigeant l'interdiction du parti basque Batasuna (le nouveau nom d'Herri Batasuna, Unité populaire), du fait de ses liens avec l'organisation terroriste basque ETA. Parmi les rares votes « contre », il y avait ceux des députés nationalistes basques modérés du PNV et de députés catalans. La Gauche Unie (le PC et ses alliés) s'est abstenue. Parallèlement, le juge Garzon (celui qui avait engagé des poursuites contre Pinochet) mène une procédure contre le parti basque. Aznar renvoie ainsi aux calendes toute tentative de règlement politique.**

A peine la motion parlementaire votée, les comptes bancaires de Batasuna étaient gelés et ses locaux interdits. Le parti basque pouvant trouver un refuge légal du côté français, Aznar va réclamer l'aide de Paris. Si le gouvernement Raffarin est aussi zélé que vis-à-vis de Berlusconi pour l'extradition d'un ancien brigadiste italien fin août, les jours d'existence légale de Batasuna sont comptés.

Cette organisation est née en 1978, trois ans après la mort de Franco, et milite, comme ETA, pour l'indépendance d'un grand Pays basque, qui regrouperait l'actuel Pays basque espagnol, le Pays basque français et la Navarre. Il y a déjà eu plusieurs tentatives d'interdiction de ce parti au début des années quatre-vingt mais, en 1986, le tribunal suprême espagnol avait accepté sa légalisation, lui donnant ainsi accès au mode de financement légal des partis politiques. Batasuna a subi un

revers aux élections régionales basques de mai 2001, obtenant 10,1 % des suffrages contre 17,9 % trois ans auparavant. Il compte sept élus au Parlement régional basque, huit au Parlement de Navarre et contrôle 62 mairies à travers 890 élus locaux. Des centaines de ses dirigeants et de ses élus ont été poursuivis ou arrêtés dans le passé pour leurs liens avec ETA, sans pour autant ralentir les attentats.

Selon une déclaration d'Aznar, « le compte à rebours commence pour le bras politique de la terreur, ils n'auront pas une minute, pas une seconde de répit, ni de la part du gouvernement, ni des forces politiques démocratiques, ni des juges ». Trois heures avant la session parlementaire, le juge Garzon avait ordonné de son côté la suspension pour trois ans des activités du parti basque.

Les autorités espagnoles espèrent ainsi empêcher la présence de Batasuna aux prochain

es élections municipales. De là à mettre hors jeu l'aile légale du nationalisme radical basque, il y a de la marge. La justice espagnole a déjà interdit deux mouvements de jeunesse basques (Jarrai et Segi), un prétendu « appareil politique » d'ETA (Ekin) et le collectif des prisonniers (Gestoras pro Amnistia), sans pour autant en finir avec l'aile radicale du mouvement nationaliste basque. ETA, en effet, poursuit inlassablement sa politique d'attentats aveugles.



Manifestation à Bilbao (Pays basque espagnol) en faveur de Batasuna, le 23 août 2002. Cette formation a un soutien populaire incontestable.

Le geste de fermeté des autorités espagnoles n'est certainement pas dénué d'arrière-pensées électorales en direction de la fraction de la population indignée par la politique de terrorisme aveugle d'ETA. Mais il ne résoudra rien et le nationalisme basque radical peut même en tirer

avantage. Au Pays basque espagnol, cette décision fait déjà l'unanimité contre elle non seulement des 10 % de la population qui sympathisent avec ETA mais aussi de la fraction représentée par les partis nationalistes modérés comme le PNV et Eusko Alkartasuna, traditionnellement opposés au terrorisme. Et elle apporte de l'eau au moulin de la direction d'ETA, qui explique depuis toujours qu'il ne peut y avoir de démocratie pour les nationalistes basques tant qu'ils ne se

règlement politique comparable à la solution adoptée par le Royaume-Uni en Irlande du Nord, mais il invite finalement l'aile terroriste du nationalisme basque à redoubler d'activité.

Dans un entretien au quotidien *Le Monde*, José-Ignacio Ormaetxe, chef de la police du Pays basque espagnol, un de ceux qu'ETA dénonce pourtant comme « traîtres », considère d'ailleurs que « cette mesure est une victoire de l'ETA. (...) Avec les dernières décisions, on anéantit toute voie politique. (...) De tout cela, il ne peut sortir rien de bon. La société basque, qui est une société saine, va beaucoup souffrir. (...) L'ETA, qu'on le veuille ou non, a un support social suffisamment important dans la société basque. (...) Nous savons que chaque fois que nous neutralisons un commando, un autre est en train de naître. (...) C'est une histoire interminable. Il faut donc négocier, sinon, cela peut durer et durer ».

Evidemment le gouvernement Aznar prétend que cette décision va « asphyxier » le mouvement nationaliste qui serait, selon lui, « à bout de souffle ». En réalité, prisonnier de sa démagogie, le chef du gouvernement se moque bien de savoir si cette décision ne va pas au contraire déboucher, en repréailles, sur une nouvelle vague d'attentats dont les conséquences seront payées surtout par la population.

Jacques FONTENOY

## Total et ses pratiques coloniales en Birmanie

Deux ouvriers birmans viennent de porter plainte contre TotaFinaElf, qu'ils accusent de les avoir séquestrés et forcés à travailler sur le chantier de construction du gazoduc Yadanam, géré par la société française en Birmanie.

Cela fait plusieurs années que Total est accusé par les organisations humanitaires de pratiques barbares pour ce chantier. Ce projet a permis à un consortium d'extraire du gaz en mer, puis de le transporter sur 650 km jusqu'à une centrale électrique en Thaïlande. Total s'est chargé de la totalité du tronçon de quelque 400 km situé en Birmanie, pays dirigé par une junte militaire exerçant une dictature féroce. Selon la Fédération internationale des droits de l'homme et plusieurs

autres organisations humanitaires, cela a notamment consisté en des déplacements forcés de populations : près de 30 000 personnes de plus de 50 villages ont été déplacées de force. Pour son recrutement et la construction du gazoduc, Total s'est appuyé sur les autorités du pays, intéressées à la réalisation du projet. L'armée s'est chargée du recrutement forcé de travailleurs birmans pour le portage, le défrichage et le nivellement du terrain, le concassage des cailloux (50 000 travailleurs pour cette seule tâche en 1996), la construction de la piste de service, etc. L'armée a fourni cette main-d'œuvre corvéable à merci en obligeant chaque village, chaque quartier de village de la région à fournir un

nombre déterminé de personnes pour une certaine durée de temps. Les forces armées birmanes, qui combattent dans la région une guérilla sporadique, font un usage courant de la torture, du passage à tabac, du viol, des confiscations de propriétés, extorsions de fonds, etc.

Les dénonciations n'y ont rien fait : Total a poursuivi ses affaires avec la sueur et le sang des travailleurs birmans, et l'appui de la dictature militaire, et nie aujourd'hui toutes ces exactions. Il faut souhaiter que, en portant l'affaire devant la justice en France, la plainte des deux ouvriers birmans aide à lever le voile sur les pratiques, dignes de l'époque coloniale, de la multinationale française.

Michel BONDELET

## Tunisie UN MILLIER DE PRISONNIERS POLITIQUES

En Tunisie, à la fin du mois d'août, des centaines de prisonniers politiques ont observé quatre jours de grève de la faim pour marquer le 10<sup>e</sup> anniversaire d'un procès anti-islamiste tenu alors. La grande majorité des 265 islamistes condamnés en 1992 l'avaient été simplement pour leur appartenance à un mouvement interdit. La guerre civile faisait alors rage en Algérie, et les procès anti-islamistes en Tunisie n'avaient guère suscité de protestations à l'étranger.

Maintenant, et depuis le 11 septembre 2001, les autorités tunisiennes disent inscrire leur politique dans la lutte antiterroriste internationale...

L'« antiterrorisme » a bon dos. Torture, absence

d'avocats, cours martiales, procès truqués, détention arbitraire, décès inexplicables en prison : dans un bulletin récent, Amnesty International rapporte quelques-uns des crimes dont se rend coupable la dictature tunisienne. Les islamistes ne sont pas les seules victimes du pouvoir. Hamma Hammami, membre du Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie (un parti également interdit), a été condamné à plusieurs années de prison. Tout cela n'empêche pas ce régime de bénéficier de bien des complaisances en France, comme celle de Philippe Séguin et de Bertrand Delanoë, sans parler de celle de l'État français tout court.

M. B.



**Parti Socialiste**

A l'université d'été du Parti Socialiste, après que l'on eut conspué Marie-Noëlle Liemann pour avoir fait entendre, après-coup, après que le départ annoncé de la « gauche socialiste » s'est finalement transformé en rapprochement avec le courant Emmanuelli, il revenait au premier secrétaire François Hollande de tourner la page de l'époque Jospin et d'inviter le Parti Socialiste à prendre « un nouveau départ ».

Attention, a dit Hollande « le Parti Socialiste n'est pas à rebâtir, il est à renouveler, à repenser. Il ne s'agit pas de faire un nouveau parti, mais de permettre à notre parti de faire du nouveau ».

En fait de « nouveau », les « éléphants » Fabius, Strauss-Kahn et Martine Aubry sont plutôt satisfaits du « bilan du PS », celui justement qui leur a fait perdre les élections, en écartant de lui 2,5 millions d'électeurs.

L'ordonnance du jeune Montdebourg recommande au Parti Socialiste de « mettre du viagra dans sa doctrine ». François Hollande en a-t-il pris ? En tout cas, il a fait mine de s'indi-

# FAIRE DU NEUF AVEC DU VIEUX



« Construire » ?... Mais surtout faire silence sur les raisons de la déroute électorale du début du XXI<sup>e</sup> siècle !

gner de la politique de l'actuel gouvernement : « Terrible image d'une société où, pour ouvrir des postes de policiers et de surveillants pénitentiaires, on supprime ceux des enseignants et des infirmières scolaires, où, pour ouvrir

des prisons, on ferme des écoles ». Comme si ce n'était pas l'exacte continuation de la politique du gouvernement socialiste, celle qui a forgé le « bilan » dont Fabius, Strauss-Kahn et Aubry sont, par ailleurs, si fiers.

Un Fabius peut toujours brocarder le « super-menteur » Chirac (que lui et les autres dirigeants du Parti Socialiste ont fait élire) et le « super-bonimenteur » Raffarin, ces qualificatifs lui vont comme un gant, à lui comme à ses semblables.

J.F.

## Des fonds secrets... jusqu'au dernier moment

Lorsqu'au début du mois d'août l'Assemblée a augmenté de 70 % les salaires des ministres, une des raisons invoquées a été qu'il fallait compenser la perte des « fonds secrets », ces fonds distribués aux ministres qui les utilisaient sans aucun contrôle.

Il faut rappeler que les fonds secrets avaient été supprimés par Jospin à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, quelques mois après les révélations sur leur utilisation par Chirac pour payer en liquide des billets d'avions de ses voyages privés. Jospin se donnait ainsi à bon compte une image d'honnêteté. Mais voilà, l'image était totalement usurpée, puisqu'on apprend aujourd'hui que l'ancien Premier ministre a, au mois de décembre 2001, juste avant l'entrée en vigueur de la loi supprimant les fonds secrets, versé à ses ministres l'équivalent de ce qu'ils auraient touché jusqu'à l'élection présidentielle si les fonds en question n'avaient pas été supprimés !

Au total, entre juillet 2001 et juin 2002, 26 millions d'euros ont ainsi été consacrés aux « dépenses de fonctionnement du gouvernement, dans l'attente de l'application des nouvelles règles et de la mise en place des crédits, résultats de la réforme des fonds spéciaux » ! Du point de vue des comptes en banque des ministres, la seule différence entre la gauche et la droite, c'est l'hypocrisie.

## Agriculture

**Le nouveau ministre de l'Agriculture du gouvernement Raffarin, Hervé Gaymard, vient de provoquer un tollé dans une partie du monde agricole en décidant de suspendre une mesure prise par son prédécesseur socialiste, Glavany, les CTE, Contrats territoriaux d'exploitation.**

Il s'agit de subventions liées à la préservation par l'exploitant agricole de l'environnement, à l'aménagement du territoire, tout en améliorant les performances économiques. C'est un type de subvention aux agriculteurs parmi un très grand nombre d'autres qui existent déjà. Mais, pour une fois, la volonté affichée était le respect de l'environnement. C'est d'ailleurs la nouvelle orientation préconisée par la Commission européenne. En effet les consommateurs sont devenus méfiants à la suite des nombreux scandales concernant l'alimentation, et une partie de l'opinion s'insurge de plus en plus devant les dégâts dus à l'agriculture productiviste : excès d'engrais, rejets des élevages hors sols, etc. Place donc à l'agriculture « raisonnée », c'est le nouveau vocable à la mode.

En réalité, il s'agit d'une concession de pure forme à une partie de l'opinion publique. L'immense majorité des subventions européennes ou françaises

# L'ENVIRONNEMENT, C'EST TROP CHER

n'a qu'un seul but : soutenir la production agricole par une course à la productivité.

Il ne s'agit pas tant de soutenir les agriculteurs – qui touchent les subventions – que, de manière indirecte, toute la filière agro-alimentaire. L'agro-alimentaire (matériel agricole, nourriture du bétail, produits phytosanitaires, transformation des viandes, laitages, céréales, fruits, etc.) ainsi que la grande distribution ne pourraient survivre si l'agriculture venait à disparaître. Et elles représentent un chiffre d'affaires très supérieur à la seule production des produits agricoles. D'où des milliards de dollars ou d'euros de

subventions dans tous les grands pays agricoles développés du monde.

La mesure décidée par Glavany en 1999 se voulait donc une mesure « de gauche » respectueuse de l'environnement. En réalité, il s'agissait de poudre aux yeux. Pendant qu'on distribuait quelques millions d'euros à une petite partie du monde agricole pour la bonne cause, les subventions par milliards d'euros continuaient pour les gros élevages pollués, les gros céréaliers qui saturaient les sols d'engrais, etc.

Quelques dizaines de milliers d'agriculteurs se sont cependant déclarés intéressés : on en était à

plus de 30 000 contrats CTE fin juillet 2002. Et cela coûte, évidemment, davantage que prévu : une centaine de millions d'euros, ce qui n'est d'ailleurs qu'une misère par rapport à la masse des subventions aux agriculteurs.

Aussi le ministre Hervé Gaymard, prétextant une dérive et la nécessité d'économies budgétaires, prétextant aussi des abus de la part de certains agriculteurs, a décidé de suspendre les CTE, dans le but sinon de les supprimer (il s'en défend) du moins de les revoir à la baisse. Mais des abus, il y en a eu à propos de toutes les subventions. Sans même parler des vaches corses indénombrables parce qu'elles étaient quelque part dans la forêt ou dans le maquis, certains élevages pollués touchent toujours des subventions sans qu'il soit question de suspendre le mécanisme : ce sont des abus connus et maintenus.

En réalité la gauche de gouvernement avait pris une mesure pour faire semblant de défendre l'environnement, laquelle revient encore trop cher, et ne sert à rien aux grosses sociétés de l'agroalimentaire. La droite cherche donc à s'en débarrasser.

Et pendant ce temps-là Chirac fait des discours sur le respect de l'environnement à Johannesburg...

André VICTOR

## Vendanges dans le Bordelais LA VIE DE CHÂTEAU

Fin août il manquait 9 000 vendangeurs pour récolter les raisins des grands vignobles d'appellation (les « châteaux ») dans le département de la Gironde. Il y a pourtant énormément de « chercheurs d'emplois », mais l'explication fournie par une conseillère ANPE de la région est simple : « Les viticulteurs se plaignent de ne pas trouver de candidats, mais ils ne veulent ni les loger ni prendre leur déplacement en charge. Il ne faut pas qu'ils s'étonnent », déclarait-elle.

Tandis que les acheteurs paieront les grands crus à des prix exorbitants, la main-d'œuvre, elle, est

traitée comme moins que rien.

Signalons aussi que, afin d'aider les « malheureux » gros propriétaires viticulteurs, le Parlement a voté en décembre 2001 le mécanisme du « contrat vendange » qui autorise tout salarié à vendanger durant ses congés payés et prévoit un allègement sur les charges salariales des vendangeurs. Comme on voit, les parlementaires ont fait ce qu'il fallait pour livrer de la main-d'œuvre à bas prix à ces messieurs des châteaux. Cela mérite en retour quelques pots-de-vin...

A.V.

## Strasbourg Liberté pour Ahmed Méguini !

Nous recevons du Comité de soutien à Ahmed Méguini, à Strasbourg, ce communiqué de protestation contre les conditions de détention qu'il subit, protestation à laquelle, bien sûr, nous nous associons.

« Ahmed co-fondateur du Mouvement Spontané et participant au campement No Border, s'est fait arrêter le 24 juillet 2002 à la manifestation de soutien aux sans-papiers, pour la fermeture de tous les centres de rétention et pour la liberté de circulation. Il est incarcéré depuis et a été condamné à huit mois de prison dont trois ferme et plus de 700 euros d'amende en dépit des multiples incohérences de l'accusation et des fautes de procédure.

Son arrestation, ainsi que l'ensemble de la procédure qui l'a suivie, témoigne d'un acharnement policier et judiciaire inique : arrestation ciblée bien après les faits reprochés, avec utilisation de flashball (un blessé grave), comparution immédiate, maintien en détention blessé, mise à l'isolement dès sa mise sous écrou, refus de parler, examen de sa demande de mise en liberté sans avocat (...)

Ahmed est désormais condamné et le parquet continue à refuser tout parler. Il est très probablement encore à l'isolement. Ce « traitement de faveur » manifeste clairement une volonté à la fois d'empêcher la défense de s'organiser et de déstabiliser Ahmed : depuis maintenant 28 jours, il n'a eu de contact qu'avec son avocat et le personnel de l'administration pénitentiaire, et effectue même sa promenade seul. (...) Nous exigeons qu'Ahmed sorte de l'isolement et que le permis de visite lui soit accordé. (...) »

## Le PDG de TotalFinaElf à Toulouse

# UN PETIT TOUR POUR RIEN

Le PDG du groupe TotalFinaElf, Desmarest, venu à Toulouse le 30 août, a rencontré le maire, le préfet, les présidents du Conseil général, de la région. Mais en dehors des officiels, la visite a déçu et mécontenté tout le monde. C'était « une visite de courtoisie » disait la presse locale. Mais courtoisie pour qui ? En tout cas, pas pour les victimes, les sinistrés, les salariés de l'usine AZF qui a explosé il y a presque un an, le 21 septembre 2001.

Aux salariés d'AZF, il a répété ce qu'il dit depuis un an, à savoir qu'une « solution d'emploi sera trouvée pour chacun ». Mais il a refusé de signer l'engagement plus précis que le syndicat FO-AZF lui proposait : « Le maintien et la garantie d'un emploi sur Toulouse pour tous les salariés du site ; maintien, quelle que soit la solution adoptée, de l'intégralité des salaires et des primes tels qu'ils étaient à la date du 21 septembre 2001, et cela jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée et adoptée par toutes les parties ». Ce refus en dit plus long sur ses intentions réelles que ses phrases creuses.

L'après-midi, Desmarest a reçu les représentants des asso-

ciations qui lui ont demandé de prendre sur ses profits pour dédommager les sinistrés, financer les travaux et garantir les revenus de tous les travailleurs déjà licenciés ou menacés. Desmarest les a assurés de sa « compassion », mais a refusé avec morgue de changer quoi que ce soit aux procédures mises en place.

Sur les profits du groupe, il a ironisé avec cynisme : « Heureusement que nous avons fait beaucoup de profits, cela a permis de faire face à la catastrophe ». Sur les travailleurs licenciés d'AZF, il a déclaré : « Je me sens responsable de mes salariés et il y aura un plan social exemplaire ». Par contre pour les autres salariés (sous-traitants ou des entreprises avoisinantes), il a dit : « Je ne suis pas la direction départementale du travail et de l'emploi », tout en se tournant vers les représentants des pouvoirs publics présents dont le préfet qui opinait du chef. Les sous-traitants n'ont donc le droit que de figurer sur la stèle érigée en l'honneur des 22 morts du site, mais pas dans le plan social.

Enfin, sur les causes de l'explosion, Desmarest s'est dédouané en déclarant dans

une interview : « La justice cherche des coupables, plutôt que la vérité. Et quand le coupable est riche, c'est encore



Le cratère provoqué par l'explosion, et les débris de l'usine, un mois après la catastrophe.

mieux ». Lui, Desmarest, « cherche la vérité sans préjugé » paraît-il, mais il a un préjugé de taille puisqu'il « repousse toujours la piste de l'accident chimique, privilégiée par les experts judiciaires ». La thèse officielle de Total demeure : « Des anomalies, des phénomènes bizarres, des problèmes électriques, le problème étant d'arriver à trouver un fil conducteur ».

Mais le fil conducteur crève les yeux : c'est la recherche maximum de profit, par la réduction incessante des effec-

tifs, ou l'utilisation de la sous-traitance. Il n'y vraiment pas de plus grand aveugle que celui qui ne veut pas voir !

## Près de DOUAI

### LA GRILLE EST ABATTUE

Dans le Nord, la grille que le maire socialiste de Cuincy avait fait édifier début août entre un quartier pavillonnaire de sa commune et une rue de petites maisons HLM de Douai vient d'être abattue. Cette décision avait été prise à une réunion en sous-préfecture de Douai, le mardi 27 août. Il y avait là, en plus du sous-préfet, le maire de Douai (UMP), le maire de Cuincy (PS), et les représentants du comité de quartier des maisons HLM de Douai.

Les politiciens se sont réjouis « d'avoir résolu le problème ». Mais ce n'est pas grâce à eux que la grille a disparu. Ce sont les habitants de la rue des Cytises, la rue douaisienne, qui ont su l'imposer, comme ils ont su imposer leur présence à cette réunion. Ce sont eux qui, indignés par cette grille construite dans la nuit sans même qu'une concertation ait été tentée au préalable, ont décidé de se mobiliser.

Tous s'étaient sentis insultés par la grille « anti-quartier pauvre », par la présence de vigiles avec des chiens « le temps que le béton sèche pour sécuriser la grille ». Il faut ajouter à cela le mépris du maire de Cuincy envers les habitants des maisons HLM, les accusations pour les rendre responsables du bruit, les insinuations à propos de drogue et de délinquance. Car voyez-vous, pour les esprits étroits, les plus pauvres sont forcément bruyants, délin-

quants et « incivils ».

Dès la construction de la grille, quelques habitants ont lancé une pétition pour exiger sa destruction. Celle-ci a recueilli 200 signatures en 2 jours, dont 50 venant d'habitants de Cuincy car les gens de Douai avaient pensé à aller voir aussi leurs amis de « l'autre côté de la grille ». Quand le maire de Cuincy a fait mine de proposer une porte qui serait ouverte seulement le jour, les habitants ont continué d'exiger la disparition pure et simple de la grille. Ce sont eux encore qui ont alerté la presse et donné à l'affaire une publicité que Bernard Wagon, le maire de Cuincy, aurait préféré éviter.

Les habitants ont donc gagné. Mais ils ne s'arrêteront pas là. Voici ce qu'a déclaré la représentante de leur comité : « Maintenant, il va falloir réparer les choses. On a essayé de nous dresser les uns contre les autres, mais nous sommes tous les mêmes. Des deux côtés de la grille, nous travaillons dans les mêmes usines et les mêmes bureaux, nos enfants vont dans les mêmes écoles. Nous allons essayer d'organiser une fête de tout le quartier en réunissant les gens des deux communes. »

Voilà comment les travailleurs donnent des leçons aux politiciens bourgeois. Mais ceux-ci sont-ils encore capables de les comprendre ?

## Cherbourg

### Pour la relaxe d'Alain Hébert

## LA MOBILISATION CONTINUE

En cette rentrée, la mobilisation reprend à Cherbourg en faveur d'Alain Hébert, le secrétaire général de l'Union locale CGT. Celui-ci a en effet été condamné à six mois de prison, dont un ferme, par le tribunal correctionnel de Cherbourg au mois de juillet, pour des faits dont il n'est en rien responsable. Une manifestation avait été organisée fin juin pour protester contre la fermeture de l'hôpital maritime de la ville, alors qu'on manque déjà cruellement de place dans les hôpitaux. La gendarmerie maritime, particulièrement agressive ce jour-là, a accusé à tort le leader local de la CGT de voies de fait contre un gendarme.

Cette affaire est grave : elle montre la volonté d'intimider ceux qui osent protester contre les attaques menées

par le gouvernement. Si on laisse la justice condamner un militant pour la défense de la Santé, il risque d'en aller de même lors de toute protestation contre la politique antiouvrière du gouvernement : attaques contre les retraites, suppressions d'emplois et bas salaires. Cette condamnation choquante et injuste a soulevé l'indignation des salariés de la ville, et au-delà. Le comité de soutien rassemble déjà plus de deux mille personnes !

Samedi 31 août, c'est à plus de 300 que nous nous sommes retrouvés à un méchoui de la solidarité, pour relancer l'action après la période estivale. Des délégations de tout le département étaient présentes. Et tous étaient bien déterminés à ne pas baisser les bras.

Des actions sont prévues dans les semaines à venir. Une journée de défense des libertés est organisée à Cherbourg même mi-octobre et bien sûr une manifestation d'ampleur nationale le jour où Alain Hébert sera convoqué par la cour d'appel de Caen.

Les travailleurs auront, dans les semaines et les mois à venir, à résister à de nombreux mauvais coups du gouvernement et du patronat, sur les retraites, l'emploi et les salaires. La lutte pour la défense des libertés élémentaires bafouées par la condamnation d'Alain Hébert fait partie intégrante de la nécessaire mobilisation des travailleurs.

Correspondant LO

Fonderies du Poitou  
Ingrandes-Vienne

# NOUVEAUX PATRONS, NOUVEAUX RAPACES !

Aux Fonderies du Poitou, nous avons appris, au retour des congés, que le secteur aluminium, qui était devenu il y a quelques mois une entreprise indépendante du secteur fonte, allait désormais devenir la propriété d'un groupe basé aux États-Unis dans le Michigan, la Questor Management Company.

Questor est un fonds d'investissement constitué par des banques (Morgan, Chase Manhattan, Deutsche Bank), des entreprises comme Boeing ou General Electric Capital ou encore des fonds de

pension. Elle a racheté en août la totalité des fonderies aluminium de Teksid, la filiale fonderie de Fiat. Outre le secteur aluminium des Fonderies du Poitou (FDP), cela concerne en France deux entreprises qui étaient comme FDP des filiales de Renault jusqu'en 1998 : la fonderie de Cléon et Métaltemple dans l'Isère, ainsi que Teksid France, l'unité commerciale et administrative.

Evidemment, les mêmes dirigeants qui affirmaient voici quatre ans que l'entrée dans le groupe Teksid, numéro un mondial de la

fonderie automobile, « mariage d'amour et de raison », allait offrir de mirobolantes perspectives de développement, expliquent aujourd'hui avec le même aplomb que la seule voie du salut, c'est le rachat par Questor.

Aux Fonderies, nous sommes sceptiques devant cet optimisme de commande. En passant de la coupe de Renault à celle de Fiat, nous avons payé pour savoir que la préoccupation des capitalistes, qu'ils soient français, italiens ou autres, n'est évidemment pas de garantir

l'emploi, ni même de développer la production, mais de faire du profit. Et, pour les patrons, cela signifie le plus souvent aggraver l'exploitation, réduire les salaires et les effectifs, voire même jongler avec les entreprises et spéculer, plutôt qu'investir dans la production.

Alors nous sommes sur nos gardes, et ce ne sont pas les déclarations du PDG affirmant que « de toute façon ce ne sont pas les actionnaires qui font la politique sociale, mais les clients » qui désamorceront la

méfiance. Depuis plus de vingt ans que les Fonderies du Poitou existent, nous en avons connu des périodes d'expansion de la production... qui jamais ne se sont traduites par de meilleurs salaires ni par des conditions de travail moins rudes. Alors le coup de l'avenir garanti par les clients, c'est-à-dire par la bonne marche des affaires, nous y croyons d'autant moins que pendant bien longtemps, avec Renault, le client et le patron... c'était le même !

Correspondant LO

Arcade Groupe Accor

## FEMMES DE CHAMBRE EN GRÈVE

Depuis cinq mois, quinze femmes de chambre travaillant dans trois hôtels du groupe Accor, pour le compte de la société Arcade, sont en grève. La grève a commencé en premier lieu pour refuser les cadences qui leur étaient imposées, mais aussi pour réclamer le paiement des heures supplémentaires. L'employeur rémunère le travail à la pièce avec un nombre de chambres à l'heure impossible à tenir. Si les travailleuses ne tiennent pas la cadence, elles finissent le travail en « heure sup. » gratuite. De plus, la société Arcade abuse en permanence du fait que certaines de ces salariées sont illettrées pour violer leurs droits.

La société Arcade et le groupe Accor traînent les grévistes et les

représentants du syndicat Sud-Nettoyage devant la justice pour leur interdire l'accès et les abords de tous les établissements Accor/Arcade. On leur reproche une pratique « anormale » de la grève. Pratique consistant en distributions de tracts et occupations d'hôtels pour s'adresser à leurs collègues et à la clientèle. Est-ce désormais au patronat et à sa justice de dire comment les salariés doivent se défendre contre les patrons ?

On veut interdire aux grévistes de militer et de populariser leur lutte et le procès intenté contre les responsables du syndicat vise à empêcher toute politique de syndicalisation dans un secteur où la sous-traitance se développe, sous-traitance devenue un pro-

blème général dans le capitalisme d'aujourd'hui.

Le groupe Accor et son satellite Arcade veulent criminaliser les luttes des travailleuses et des travailleurs. Mais, ne leur en déplaît, quand on est en grève contre son patron, bloquer la production ou les caisses fait partie des moyens de lutte des travailleurs !

En outre, dans le cas présent, l'attitude de l'opinion publique par rapport à la grève est déterminante dans le rapport de forces. Les grévistes appellent à venir les soutenir, mardi 17 septembre à 14 heures, à l'audience qui se déroulera au tribunal de grande instance, 4, boulevard du Palais à Paris (75001).

## LES TRAVAILLEURS RÉAGISSENT

Atofina, la branche chimie de TotalFinaElf, veut supprimer 1500 emplois d'ici les prochaines années, sur ses différents sites en France.

À Pierre-Bénite, près de Lyon, 135 emplois devraient disparaître avec la suppression de plusieurs productions que la direction ne juge plus rentables. Mais les projets d'AtoFina sont aussi de réorganiser toute l'usine en créant ce qu'elle appelle « des unités opérationnelles ». Derrière ce jargon, elle vise à regrouper plusieurs fabrications, afin d'en réduire encore les effectifs. Elle utilise même l'argument de la sécurité pour justifier le regroupement de salles de contrôle et la fermeture de certains ateliers.

Depuis l'annonce de ce projet, plusieurs réactions ont eu lieu sur le site. Ainsi en juillet, des grèves tournantes ont paralysé la production pendant une semaine et plusieurs Comités d'entreprise extraordinaires ont été envahis par le personnel.

Fin août, nous nous sommes retrouvés à 200, avec des travailleurs de Jarrie, Saint-Fons, Gonfreville, Fos, Carling pour envahir le Comité central d'entreprise (CCE) au siège parisien de La Défense. Le directeur d'AtoFina France s'est fait copieusement « chahuter ». Si on résume, sa réponse a été de dire que toutes ces suppressions d'emplois étaient pour pérenniser le groupe AtoFina, donc en quelque sorte pour notre bien. Comme on l'imagine, ces arguments n'ont pas eu pour effet de nous apaiser, d'autant plus qu'il a poussé le cynisme jusqu'à nous reprocher de lui manquer de respect !

À l'usine de Pierre-Bénite, toutes les fabrications ont été arrêtées le jour du CCE, avec 80 % de grévistes parmi les postés et 20 % à la journée. La mobilisation a donc été forte et c'est la meilleure garantie que nous ayons pour faire ravalier ses projets à la direction.

Correspondant LO



Des grévistes d'Arcade viennent soutenir les grévistes de Maxi-livres (Paris, porte de Montreuil)

## Hommes et femmes inégaux devant la retraite

Une étude du ministère des Affaires sociales chiffre les inégalités entre les hommes et les femmes en matière de retraites.

En 2001, les femmes partant à la retraite ont perçu 42 % de moins que les hommes. Cela est dû aux écarts de salaire durant la vie active et au fait que seulement 39 % des femmes ont pu valider une carrière professionnelle complète.

Durant la carrière professionnelle, les inégalités de salaire sont soi-disant justifiées par des différences de responsabilités, de capacités... Mais à la

retraite, cette hiérarchisation des revenus est maintenue sans plus de justification.

Cela est vrai entre les ouvriers et les cadres, mais encore plus pour les femmes, sous-payées au travail et qui consacrent une partie de leur vie à leur famille d'où, à leur retraite, des pensions minimisées, 848 euros brut en moyenne mensuelle d'après cette étude.

Après une vie de travail, professionnelle ou sociale, hommes et femmes devraient avoir droit à des retraites égales, et ce serait la moindre des choses.



## Sommet de Johannesburg

# CHIRAC SUPER-BONIMENTEUR

« La Terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables ». On pourrait résumer à cette phrase le discours d'écolo-humaniste que Chirac a prononcé au sommet de Johannesburg. Rejoignant même les adeptes de la taxe Tobin, il a évoqué l'idée d'un « *prélèvement de solidarité sur les richesses engendrées par la mondialisation* » pour aider au développement des pays les plus pauvres de la planète. Mais si Chirac a voulu soigner son image, il ne s'est pas plus engagé que ses homologues, chefs d'État des grandes puissances occidentales, sur une aide concrète et encore moins sur des objectifs financiers.

Les belles paroles de Chirac et de ses semblables sur la solidarité, le développement et l'avenir de la planète ne trouveront pas plus d'application que celles prononcées lors du précédent sommet, tenu à Rio en 1992. À titre d'exemple, les représentants des pays les plus riches avaient alors promis d'accroître leur aide au développement des plus pauvres, avec comme objectif d'y consacrer 0,7 % de leur richesse nationale. Mais c'est l'inverse qui s'est produit : ces aides ont considérablement diminué, passant de 60 milliards de dollars en 1991 à 42 milliards en 2000. Et la France n'a pas fait mieux que les autres, sa contribution tombant à 0,32 % de son PIB.

Reste qu'il faut quand même un certain culot à Chirac pour se poser en défenseur des intérêts des pays sous-dévelop-

pés ! Ne s'est-il pas opposé – comme le gouvernement américain d'ailleurs – à la diminution des subventions dans le domaine de l'agriculture, alors que ces subventions favorisent les exportations massives de céréales et de viande européennes ou de coton américain vers les marchés d'Afrique et acculent les producteurs locaux à la misère ?

En fait, si Chirac s'est déplacé à Johannesburg, c'est pour jouer son rôle de porte-parole des trusts français. Et lorsqu'il revendique « *l'accès de tous à une eau potable* » et « *le développement des énergies renouvelables* », il prêche surtout pour que Vivendi, Suez-Lyonnaise des Eaux, EDF, Areva et quelques autres décrochent de juteux contrats.

L'avenir de la planète, le



sort des populations du Tiers Monde n'intéressent ces gens-là que si, derrière ces mots, il y a accès à des marchés et des profits garantis.

Sommet de la Terre et sommet des affaires

La conférence de Johannesburg aura surtout permis à de nombreuses entreprises de soigner leur image, en reprenant à leur compte les thèmes de circonstance comme « *le développement durable* » ou « *le respect de l'environnement* ».

C'est ainsi que l'on pouvait voir la firme automobile BMW exposer l'un de ses modèles avec ce slogan « *le développement durable, c'est possible* ».

Un groupement d'entrepri-

ses, comptant dans ses rangs General Motors, Dow Chemicals, DuPont et Texaco Chevron, s'est quant à lui affiché avec des représentants de Greenpeace pour dénoncer « *l'immobilisme des chefs d'État* » et réclamer l'application du protocole de Kyoto. Shell avait pour sa part axé sa communication sur un projet d'exploitation gazière aux Philippines, labellisé par l'ONU. Au nombre des participants figurait également un groupement d'industriels, réunissant des fabricants de pesticides et des producteurs d'OGM, prônant un « bon usage » de leurs produits.

Quant aux groupes français, ils se sont notamment illustrés

autour du thème de l'eau avec Vivendi et Suez. Il est vrai que cette dernière pouvait mettre en avant sa très profitable collaboration avec le gouvernement sud-africain pour le développement des réseaux d'eau potable.

En dépit de leurs discours, il est difficile de croire aux intentions sociales, écologiques, voire philanthropiques affichées par toutes ces multinationales. Même dans le Tiers Monde, elles peuvent tirer des profits, sinon avec les populations, du moins avec les États... tout en ramassant au passage quelques subventions de l'ONU ou de ses satellites.

## Sarkozy en Roumanie

### VIEILLES RECETTES RÉACTIONNAIRES

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, s'est rendu en Roumanie fin août pour mettre en place le premier volet de sa « *nouvelle politique de l'immigration* ». En fait, il s'agit surtout d'un durcissement de la répression contre les immigrés, sous couvert de lutte contre les réseaux mafieux vivant du trafic des êtres humains.

Il s'agit, d'après Sarkozy, d'« *aider la Roumanie à contrôler ses frontières* » et à associer les autorités du pays à la lutte contre l'immigration roumaine vers la France.

L'accord prévoit essentiellement une collaboration policière entre les deux pays pour empêcher le départ de Roumains vers l'Europe occidentale et expulser plus facilement du territoire français les Roumains sans papiers. Des avions spéciaux seront affrétés pour cela, encadrés par des policiers roumains, tandis que des policiers français

seront envoyés en Roumanie pour, selon les termes de Sarkozy, « *professionnaliser leurs collègues* ».

Depuis l'intégration du pays à l'espace Schengen, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les Roumains n'ont plus besoin de visa pour circuler vers les pays de l'Union Européenne ; mais, comme on voit, Sarkozy se charge d'ajouter à cet accord sa griffe policière même s'il a eu l'hypocrisie de justifier les accords conclus avec la Roumanie par des raisons « *humanitaires* ». Il s'agirait d'arracher les sans-papiers roumains des griffes des réseaux qui les exploitent et les contraignent à mendier ou à se prostituer, en particulier quand il s'agit de mineurs. C'est pour leur venir en aide qu'il faudrait, d'après Sarkozy, les renvoyer chez eux par charter.

Mais dans le domaine de l'aide aux victimes des proxénètes et des trafiquants, rien de

concret n'a été annoncé. L'objectif du gouvernement français est exclusivement d'expulser les immigrés roumains, tout en assimilant le problème de la délinquance à celui de l'immigration.

Mais renvoyer ainsi les « *clandestins* », c'est les contraindre à une misère toujours plus grande dans leur pays. Aux raisons qui font que des hommes et des femmes sont prêts à tout quitter pour tenter leur chance en Europe de l'Ouest, le gouvernement français ne veut évidemment pas répondre. Comme ses prédécesseurs de gauche et de droite, il cache mal, derrière l'hypocrisie des déclarations « *humanitaires* », que son seul souci est de plaire à l'électorat d'extrême droite en cherchant à faire croire que les immigrés sont une menace pour la société française.

Michèle CAILLOL

## Cacao : une spéculation ordinaire

Le journal *Libération* du 2 septembre rapporte qu'un seul spéculateur, Anthony Ward, a acheté en quelques semaines 148 000 tonnes de fèves de cacao, soit 7 % de la production annuelle mondiale. La production de cacao risquant de baisser par ailleurs de 100 000 tonnes cette année, ce riche petit malin pourra revendre son stock au prix fort quand les prix flamberont.

Les deux pays où se produit principalement le cacao, le Ghana et la Côte-d'Ivoire, ne profiteront guère de la hausse des prix. Ils ont subi de plein

fouet la baisse de ces dernières années, mais c'est Anthony Ward et ses semblables qui empocheront la hausse.

Et cette spéculation est tout à fait légale. Un soi-disant spécialiste interrogé par le journal déclare même que « *spéculer à la baisse ou à la hausse sur un marché libre et non régulé est une chose normale* ».

De fait, en régime capitaliste, qu'un seul gros riche puisse étrangler deux des pays les plus pauvres de la planète est normal. C'est le capitalisme qui ne l'est pas.

R.P.